



## UN TIERS-LIEU D'INNOVATION

« *L*e technopôle est une tête de réseau qui fédère l'ensemble des acteurs dans le domaine de la santé » déclare Philippe Guérit, vice-président de BFCare, pôle cofondateur de ce technopôle aux côtés de Dijon Métropole, du CHU de Dijon et du Centre anti-cancer Georges-François Leclerc (CGFL). La filière santé de la métropole dijonnaise compte plus de 4 000 emplois directs et une centaine d'entreprises pour un chiffre d'affaires d'environ 1 200 millions d'euros. Suite à une volonté de diversification et d'augmentation du nombre de candidats en étude universitaire de médecine, les besoins d'extension de la faculté de médecine et de pharmacie se sont fait ressentir. Dans le cadre du projet de construction d'un nouveau technopôle de santé, Dijon Métropole, le pôle BFCare et l'université de Bourgogne ont réfléchi à un projet plus vaste qu'une extension avec la construction d'un bâtiment totem, qui se situera près de la faculté de médecine de Dijon.

### UNE MIXITÉ DE COMPÉTENCE

À l'heure où le numérique prend de plus en plus de place dans les outils technologiques de formation, mais aussi dans les applications et les environnements professionnels des spécialistes de la santé, il y a une volonté d'ouverture de la part de Dijon Métropole et du pôle BFCare sur les nouvelles technologies. L'essentiel de la vague étant numérique (réalité virtuelle, intelligence artificielle etc.) le bâtiment deviendra un tiers-lieu d'innovation. « On va faire cohabiter à la fois les nouvelles formations qui sont ouvertes à des nouvelles technologies et à de nouvelles plateformes technologiques ainsi qu'un espace d'entrepreneuriat pour favoriser la mixité entre les populations qui aujourd'hui sont assez segmentées, ajoute le vice-président de BFCare. Les projets sont dorénavant issus d'une mixité de compétence assez large qu'il faut savoir regrouper. On ne peut plus concevoir des environnements stéréotypés où on approche les projets par disciplines : ça n'a plus aucun sens aujourd'hui ».

Ophélie Maronnat ■